

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 394

Artikel: Questions économiques : nos perspectives d'avenir et le budget fédéral

Autor: Leuch, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260907>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Autour de la Conférence du Désarmement

Le vent a-t-il tourné à Genève ?

Une des semaines les plus importantes dans l'histoire de la Société des Nations vient de s'écouler et, si nous ne pouvons pas encore estimer des résultats dans l'un des grands problèmes (le conflit de Mandchourie), nous pouvons enregistrer un succès dans l'autre. Les conférences des Cinq puissances ont atteint leur but et l'Allemagne reprendra sa place à la Conférence du Désarmement.

On se rappellera que l'Allemagne s'est retirée de la Conférence après l'ajournement de celle-ci au mois de juillet, parce qu'elle ne voyait aucune chance d'obtenir l'égalité qu'elle réclamait, sur la base d'une réduction des armements à un niveau approchant le sien. Depuis lors divers efforts avaient été tentés de la ramener au sein de la Conférence mais sans succès. Le changement actuel a été le résultat de conférences privées qui ont eu lieu à Genève la semaine passée entre les Cinq grandes puissances (Gde-Bretagne, Etats-Unis, France, Allemagne et Italie).

Un des inconvénients de cette méthode de conversations privées est qu'il est impossible d'obtenir un compte-rendu exact de ce qui se passe. La presse doit se contenter des bruits qui courent et des communications semi-confidentielles des membres des délégations prenant part à la réunion. De sorte que plusieurs versions circulent et probablement aucune n'est absolument exacte. Un des résultats de cet élément d'incertitude des conversations a été qu'au début de la semaine passée une déclaration a paru dans beaucoup de journaux annonçant que la Conférence du Désarmement avait échoué, et qu'une proposition d'ajournement avait été acceptée par les grandes puissances en prenant acte des quelques accords qui ont été réalisés jusqu'à présent. Cette proposition attribuée au représentant américain, Mr. Norman Davis, a été démentie immédiatement dans les milieux américains et il semble certain que le délégué américain désire de réelles mesures de désarmement et la continuation de la Conférence.

La situation devant laquelle on se trouvait peut être résumée comme suit: Aucun progrès ne pouvait être réalisé dans le désarmement tant que les Allemands se tenaient à l'écart de la Conférence et ceux-ci ont déclaré qu'ils persisteraient dans leur attitude jusqu'à ce qu'on ait donné satisfaction à leur demande d'égalité de droit; or il y avait deux façons de satisfaire cette demande: 1. les pays, autres que l'Allemagne, pouvaient se mettre d'accord sur des mesures de désarmement qui les auraient effectivement rapprochés de l'égalité dans le désarmement avec l'Allemagne. Malheureusement aucune des propositions tendant à ce but ne fut acceptée l'été dernier et il semblait inutile à ce moment-ci de recommencer les longues et difficiles discussions sur ce sujet; 2. Il restait la méthode d'arriver à un accord général sur le principe de l'égalité et sur la façon dont elle pourrait être appliquée. Ceci est le résultat de la discussion des cinq puissances.

L'accord qui ramène l'Allemagne à la Conférence sur un pied d'égalité contient également des clauses sur la demande de sécurité de la France et il semblerait qu'il ait maintenant des chances sérieuses de commencer à travailler, après la Noël, avec des perspectives meilleures qu'il n'y en a eu depuis l'ouverture de la Conférence

en février dernier. Avec un des grands problèmes politiques résolu et avec une entente quant aux autres, il semble que la Conférence pourra finalement s'atteler à son vrai travail: celui de s'occuper de mesures réelles de désarmement.

La proposition acceptée le 11 décembre se termine par le paragraphe suivant: « Les cinq gouvernements des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne et de l'Italie se déclarent résolus à collaborer à la Conférence avec les autres Etats qui y sont représentés, pour s'efforcer sans délai d'élaborer une convention qui réalisera une réduction substantielle et une limitation des armements, avec des dispositions pour sa révision ultérieure en vue de réductions nouvelles. »

Ces mots donnent droit à un espoir nouveau

Le „Foyer de la Femme“ est inauguré à Genève.

A Paris, comme on sait, l'Armée du Salut a créé, il y a plusieurs années, le « Palais de la Femme », qui rend les plus grands services aux isolées, aux jeunes filles en particulier, en leur offrant pour un prix modique le vivre et le couvert dans un logis sain, confortable, chaud et coquet. Ici, à Genève, on vient d'inaugurer non pas un « palais », mais, dans de tout autres proportions, un « foyer » des plus attrayants, en plein cœur de la ville.

Une invitation à la presse nous permit, quelques jours avant l'ouverture officielle du 15 décembre, de le visiter à fond, de nous rendre compte dans tous les détails, sous la conduite des officiers de l'Armée du Salut, et de MM. Edmond Fatio, architecte, Brémont et Pingeon, ingénieurs, Fernand Martin, ensemblier, de l'agrément que promet aux futures pensionnaires ce home non encore tout à fait achevé, mais qui le sera dans un mois environ.

Le « Foyer de la femme » n'est qu'une partie d'un grand immeuble qui comprend la salle du jubilé (il y a cinquante ans que l'Armée du Salut fit ses débuts à Genève) avec six cents places) une autre salle de réunions beaucoup moins vaste et cinq petits appartements localisés ainsi qu'un magasin; mais alors que la façade et l'entrée principale se trouvent rue Verdaine, c'est après avoir gravi la rue de la Vallée jusqu'au pied du vieux Collège de Calvin qu'on accède aux locaux du Foyer — séparés du reste du bâtiment — par une porte de dimensions plus modestes.

Bureau de la directrice, cuisine, office, restaurant, salon. La cuisine où des saluistes circulent, où bout l'eau pour le thé qu'on nous offrira tout à l'heure, est haute et claire et reluisante à souhait, ornée de cuivres superbes. Elle n'a pas à craindre les poussières de charbon, n'ayant pour combustible que le gaz. Quant au chauffage de tout l'immeuble, (chauffé depuis septembre pour le faire sécher plus vite) il se fait au mazout.

Au 1^{er} étage, voici la belle salle de restaurant qui peut contenir de 70 à 75 personnes; à côté, une charmante salle de repos qui, le jour de l'ouverture, apparut aux yeux des invités avec, déjà, tout son mobilier confortable et charmant; tables, guéridons, meubles rembourrés, rideaux clairs. Des portes glissent et les deux salles peuvent n'en former qu'une.

dans les résultats de la Conférence du Désarmement.

KATHLEEN COURTNEY,
Vice-présidente du Comité International
féminin pour le Désarmement.

Questions économiques

Nos perspectives d'avenir et le budget fédéral.

Les récents débats aux Chambres fédérales concernant le budget fédéral ont précisé en chiffres exacts ce que tout le monde sait plus ou moins: c'est que, si notre situation financière a été équilibrée avec peine de 1927 à

Du 2^{me} au 5^{me} étage inclusivement, ce sont les chambres à coucher — soixante-dix au total — dont le plus petit nombre à deux lits. Plusieurs ont des balcons avec une belle vue. Elles ouvrent toutes sur un corridor central. Pas grandes, elles ont, cependant tout le nécessaire, et — ce qui vaut mieux encore — ce nécessaire est soigné, pimpant dans sa simplicité pratique. Les peintres, les gypsiers, etc. sont à l'œuvre encore, mais plusieurs de ces pièces ont été meublées, en prévision de la visite de la presse. Nous savons qu'il y en aura des bleues, des oranges, des vertes, comme il y aura trois classes, mais les habitantes des troisièmes n'auront en moins qu'un surplus de confort qui n'est nullement indispensable: une table à écrire au lieu d'un grand bureau; des chaises au lieu d'un fauteuil, un lit en métal au lieu d'un divan. Partout l'eau courante, partout de jolis tissus; de jolis bois; des sièges où l'on est bien assis, des sommiers et matelas élastiques — sur tout l'ensemble, rien de l'hôtel où l'on passe; presque déjà, une atmosphère. Quand la passante ou la pensionnaire sera installée, aura fait placer sa malle dans la haute garde-robe du petit vestibule fermée par un volet de fer, nous ne doutons pas que, l'accueil souriant de la directrice et de ses collaboratrices aidant, elle ne se sente très vite chez elle. Les prix seront environ de 125, 140 et 160 fr. par mois selon la classe, comprenant trois repas par jour et un bain par semaine. (2 chambres de bains par étage).

« Y a-t-il une limite d'âge? » demandons-nous? — Point. Toutes les nations, toutes les confessions sont admises. — Et la durée du séjour? — Illimitée.

La direction sera confiée à la directrice de la Maison de rééducation de Florissant, M^{lle} Hauser. Celle-ci entourée de trois officières et de quelques employées. Naturellement, les pensionnaires feront leur chambre, ce qui ne sera pas bien compliqué avec les lavabos modernes, les parois lavables, l'absence de coins à poussière.

Encore une fois, nous nous les représentons, ces isolées, ces travailleuses fatiguées, ces jeunes exposées à maints dangers. Dans le Foyer accueillant, combien moins puissantes les tentations du dehors! Cette création est véritablement une œuvre bonne et belle, à laquelle nous souhaitons le plus grand succès, et nous ne doutons pas que malgré la crise, les 65.000 fr. qui manquent encore rentreront sans trop de peine.

M.-L. PREIS.



Publications reçues

ALICE DESCOUDRES: *Des héros*. Imprimerie des Coopératives réunies, La Chaux-de-Fonds; prix 1 fr.

Ce recueil de 11 biographies d'hommes et de femmes ayant consacré leur vie à la poursuite de leur idéal est un des plus beaux cadeaux de fête à faire à nos enfants. L'éminente pédagogue nous présente ses héros avec une telle puissance de compréhension et de sympathie qu'elle renouvelle les plus connus de ses sujets et nous les fait mieux comprendre et admirer. Et nous remarquons avec étonnement qu'à force de pureté morale, de sincérité envers soi-même et envers les autres et de dévouement, des êtres parfaite-

ment dissemblables par leur époque, leur milieu et leur éducation, arrivent à penser et à agir de même et nous présentent des parallélismes inattendus et touchants.

Pasteur et Forel sont frères par la persévérance, le goût du travail, la soumission à la science et l'intérêt pour tous les problèmes de la vie industrielle ou sociale. Tous deux éclaircissent ce qu'ils touchent. Le petit frère d'Assise et la révolutionnaire allemande Rosa Luxembourg, tous deux des pourchasseurs d'abus, ont été de tendres amis des animaux: François s'entretenait avec les alouettes, les hirondelles ou les poissons, et Rosa, dans sa prison, comprenait le langage des oiseaux qui fendaient de leurs ailes le carré de ciel découpé par sa petite fenêtre, et conversait avec le bourdon qui emplissait la cellule « de sa voix de baryton ».

On pourrait multiplier les exemples des rencontres à travers l'espace et le temps de ces belles âmes, de l'Italienne Alessandrina Ravizza et de la Finlandaise Mathilde Wrede, aux préoccupations et aux dévouements presque identiques, par exemple; où bien chercher en quoi se ressemblent et en quoi diffèrent un Tolstoï et un Gandhi... Quelles que soient les réflexions suggérées par l'œuvre d'Alice Descoudres, elle nous reconfortera et nous encouragera en nous transportant sur les hauteurs où l'air est pur et où les hommes se sentent des frères. J. V.

ELSE URV: *Benjamin à l'école*. Editions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel. Prix 4 fr.

Ce charmant volume, très bien traduit de l'allemand et illustré de jolies vignettes en noir et en couleurs, enchante toutes les petites filles et

connaîtra le succès de son précédent, *Benjamin et ses poupées*. Un livre d'enfants qui est joyeux, sain, vivant, exempt de négligences et de fadeurs, ce n'est déjà pas si fréquent; aussi faisons bon accueil à ce récit des débuts de Marie-Anne, alias Benjamin, dans sa carrière d'écolière. Elle ne s'y révèle pas toujours petite fille modèle, mais qu'elle regimbe en classe ou prêche l'obéissance à ses nombreuses poupées, sa gentille nature nous ravit, et nous nous réjouissons chaque fois qu'un nouveau livre sur Benjamin paraîtra, pour la plus grande joie de nos fillettes. J. V.

MARIANNE MURET: *Sabine à la cuisine, ou l'heureux tour de main*. Editions Spes, Lausanne. Prix: 2 fr. 50.

Un manuel de cuisine, pimpant, bien écrit par une plume alerte et farci de ces bons trucs et tours de main qui diffèrent le cordon bleu de la cuisinière maladroit. A tout âge et à tous les degrés de l'expérience culinaire, on y peut moissonner d'intéressants détails... la demi-cuillère de vinaigre ou de citron qui empêche de trancher la liaison à l'œuf, le consommé à l'ail sans consommé et ne parfumant pas l'haleine, les mayonnaises infailliblement réussies, l'injection aux mangeurs de fondue de ne pas couper leur pain, mais de le rompre parce que le fromage s'y enroule mieux, et la défense absolue de présenter des croûtons pour hors-d'œuvres autrement que grillés à la braise, les fines herbes qui doivent être hachées au couteau, — foie de la planche ou de la machine! — la glande contenant l'huile destinée à graisser les plumes du canard sauvage et qu'il convient d'enlever pour éviter le goût désagréable de la bête, la cuillère d'eau bouil-

1929, nous sommes entrés maintenant dans une période angoissante de déficits, dont nul ne peut prévoir la durée ni l'issue.

Voici les faits et les chiffres tels qu'ils ont été présentés par le chef du Département des Finances, M. Musy, et les rapporteurs de la Commission, MM. Dietschi aux Etats et Dollfus au National: Le budget prévoit pour 1933 une forte diminution des recettes de la Confédération, qui n'atteindront plus que 371 millions, alors que celles du budget de 1932 étaient de 409 millions. Comme, malgré une stricte économie, les dépenses se monteront à 442 millions, notre prochain budget accuse un déficit de 70 millions au minimum. Ceci, sans parler des C. F. F. qui ont leur comptabilité séparée, et qui font prévoir un déficit de 45 millions. La dette fédérale se montera à 2 milliards et entraînera à elle seule un service d'intérêts et d'amortissement de 40 millions.

La crise étant mondiale et les dernières réserves de tous les pays épuisées, nos meilleures industries d'exportation et notre hôtellerie ne remonteront probablement jamais la pente. Il ne faut donc pas s'attendre à une amélioration de notre situation mais poursuivre un plan financier qui permette d'amortir notre dette et d'équilibrer notre budget. Aux yeux de M. Musy, seule une politique de déflation atteindra ce but, en baissant et en adaptant tous les prix à la puissance d'achat. Ce serait, dit-il, le meilleur moyen de lutter contre le chômage. Dans tous les budgets du monde, il n'est que deux moyens de se sortir d'un désastre financier: l'augmentation des recettes et la réduction des dépenses. A cette heure critique les deux alternatives doivent jouer de concert, car une augmentation de notre dette nationale sans couverture suffisante — couverture métallique ou productive — conduirait inévitablement à l'inflation, c'est-à-dire à la dépréciation de notre franc, soit à l'intérieur, soit dans les transactions avec l'étranger.

Il est compréhensible au point de vue psychologique que, dans toute la discussion budgétaire aux Chambres, chaque orateur ait cherché l'unique salut dans la doctrine politique de son parti: les uns demandent des réductions de salaires et de subventions et de nouveaux impôts indirects, les autres un impôt de crise faisant suite à l'impôt de guerre, mais pour une partie seulement des contribuables, concentrant ainsi les charges sur les fortunes à chiffre élevé. Si les uns font valoir qu'il est antidémocratique de vouloir rétablir l'équilibre au détriment d'une petite minorité, les autres avancent qu'une réduction des salaires est un remède inefficace, car en diminuant la puissance d'achat, il accentuera encore la crise.

Un compromis a été cherché pour le moment dans une réduction de 7, 5 % des salaires du personnel fédéral, ce qui réalisera une économie de 24 millions. Le budget militaire sera ramené à 90 millions au lieu de 94. Les subventions fédérales qui dépendaient de la libre appréciation des Départements et des Chambres sont réduites de 10 à 15 %; celles par contre, dont le montant est fixé par la loi (comme par exemple, la subvention aux caisses d'assurance par membre assuré) sont maintenues pour le moment; mais déjà M. Schulthess a fait prévoir un projet libérant la Confédération du versement intégral de ces subventions. De plus le chef du Département d'Economie publique demandera à employer pour une période limitée à 4 ou 5 ans environ 25 millions des recettes des revenus sur l'impôt du tabac et de l'alcool pour les tâches sociales de l'Etat, la crise exigeant de la Confédération des mesures extraordinaires pour venir en aide aux chômeurs où à des industries menacées.

Les mois qui viennent nous montreront si ces mesures sont suffisantes. Il est probable que l'avenir nécessitera une transformation plus radicale de tout notre système économique.

A. LEUCH.

Vers la réorganisation des tribunaux de famille en France

Le tribunal de famille fut créé en France par le décret des 16 et 24 août 1790 sur l'organisation judiciaire. L'art. 12 du dit décret disait: « S'il s'élevé quelques contestations entre mari et femme, père et fils, grand-père et petits-fils, frères et sœurs, neveux et oncles, ou

lante mise au fond du plat où les pommes de terre frites attendent qu'on les mange et qui les empêchera de durcir, et tant d'autres trucs ingénieux, et certainement inconnus de presque tout le monde. Lisez cet excellent petit livre, cuisinez d'après ses principes, et si vous essayez du « civet de lièvre au chocolat », faites-moi l'amitié de dire si c'est bon. J. V.